

Fiche sur les caractéristiques techniques

Appareil de protection respiratoire contre les particules N95 9205+ Aura^{MC} 3M^{MC}

Caractéristiques principales

- Cote d'homologation N95 du NIOSH
- Pince nasale réglable
- Bande nasale en mousse
- 3 panneaux à bords repliables
- Serre-têtes agrafés
- Emballé individuellement

Composition

- Sangles – Polyisoprène
- Agrafes – Acier
- Pince nasale – Aluminium
- Bande nasale en mousse – Polyuréthane
- Filtre – Polypropylène
- Toile extérieure – Polypropylène
- Cet appareil de protection respiratoire ne contient aucun composant en latex de caoutchouc naturel
- Poids approximatif du produit : 9,92 g (0,35 oz)
- Voir le bulletin technique 3M ([Certification concernant la cellulose – Appareils de protection respiratoire à masque filtrant](#)) pour savoir quels sont les appareils de protection respiratoire 3M qui contiennent de la cellulose.

Pays d'origine

UGS de taille standard (240 appareils de protection respiratoire par caisse) : Fabriqué aux É.-U.

UGS en vrac (440 appareils de protection respiratoire par caisse) : Fabriqué au Canada

Utiliser pour :

- Utiliser pour les particules solides et les brouillards liquides à des concentrations inférieures ou égales à 10 fois la limite d'exposition admissible ou d'exposition professionnelle.
- Suivre toujours les *directives d'utilisation* et utiliser l'appareil de protection respiratoire tel qu'indiqué.



Ne pas utiliser pour :

- **Ne pas** utiliser en présence de gaz et de vapeurs, d'aérosols d'huile, d'amiante, d'arsenic, de cadmium, de plomb, de 4,4-méthylènedianiline (MDA) ou de projection abrasive (sauf s'il est physiquement séparé de la projection)
- **Ne pas** utiliser si les concentrations de particules excèdent 10 fois la limite d'exposition admissible ou d'exposition professionnelle
- **Ne pas** utiliser d'une manière qui n'est pas indiquée dans les directives d'utilisation

Homologations et normes

- Appareil de protection respiratoire contre les particules N95 homologué par le NIOSH
- Répond aux exigences de la norme 42 CFR, partie 84, du NIOSH N95 pour une efficacité de filtration d'au moins 95 % contre les aérosols solides et liquides ne contenant pas d'huile
- Numéro d'homologation du NIOSH : TC-84A-8590
- Facteur de protection caractéristique (FPC 10) conforme à l'OSHA (États-Unis) et à la norme Z94.4 de la CSA (Canada)

Durée maximale d'utilisation

Remplacez votre appareil de protection respiratoire lorsqu'il devient sale ou endommagé, ou que la respiration devient difficile.

Durée de conservation et entreposage

- 5 ans à partir de la date de fabrication
- Date de péremption sur la boîte au format MM/AAAA
- Conservez le respirateur dans son emballage d'origine dans un lieu à l'abri des zones contaminées, de la poussière, du soleil, des températures extrêmes, de l'humidité excessive et des produits chimiques dommageables
- Conservez à des températures comprises entre -20 °C (-4 °F) et 30 °C (86 °F) et n'excédant pas 80 % d'humidité relative

MISE EN GARDE!

Ces appareils de protection respiratoire réduisent l'exposition à certains contaminants en suspension dans l'air. Avant de se servir du produit, l'utilisateur doit lire et comprendre les directives d'utilisation fournies avec celui-ci. Un programme de protection respiratoire écrit, notamment en matière de formation, d'essai d'ajustement et d'examen médical de l'utilisateur, conforme aux exigences de l'autorité compétente de sa région et/ou à la norme Z94.4 de la CSA doit être mis sur pied. **Une mauvaise utilisation peut entraîner des problèmes de santé ou la mort.** Pour tout renseignement sur l'utilisation adéquate de ces produits, lire les directives d'utilisation, consulter son superviseur ou communiquer, au Canada, avec le Service technique de la Division des produits de protection individuelle de 3M au 1 800 267-4414.



Commercialisé au Canada par :



Division des produits de protection
individuelle de 3M
3M Canada
C.P. 5757
London (Ontario) N6A 4T1
Canada
1 800 267-4414
3M.ca/Securite

Pour obtenir de plus amples
renseignements
Service technique : 1 800 267-4414
Service à la clientèle : 1 800 364-3577
3M.ca/Securite

Protocoles d'essai d'ajustement acceptables

Protocole d'essai d'ajustement*		Acceptable avec ce produit?
Protocoles qualitatifs	Saccharine	X
	Bitrex ^{MC}	X
	Fumée irritante	
	Acétate d'isoamyle	
Protocoles quantitatifs	TSI Portacount	X
	OHD Quantifit	

* Fait référence à la norme Z94.4 de la CSA

Les produits de la Division des produits de protection individuelle de 3M sont destinés à un usage en milieu de travail seulement.

3M, 3M Science. Au service de la Vie. et Aura sont des marques de commerce de 3M, utilisées sous licence au Canada. © 2021, 3M. Tous droits réservés. Bitrex est une marque de commerce du Johnson Matthey Group of Companies. Portacount est une marque déposée de TSI Incorporated. Quantifit est la propriété d'ODH. 2012-19108 F